



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner jusqu'au 30 avril 2010

www.comptoir-payerne.ch

COMPTOIR DE PAYERNE 2010 – du 5 au 14 novembre 2010

1. Adresse :

Raison sociale (*pour publicité, liste des exposants, annonces, ...*) :

Nom de l'entreprise : _____

Responsable : _____

Rue et N° : _____

Case postale : _____

NPA – Localité : _____ - _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Fax : _____

Adresse E-mail : _____ - Site Internet : _____

2. Activités de l'entreprise, marchandises exposées sur le stand :

Vente directe : OUI NON

3. Co-exposant prévu sur votre stand – Raison sociale :

4. Concours, animation (*veuillez nous indiquer si vous envisagez d'organiser un concours ou une animation spéciale, susceptible d'être mentionné dans la liste des manifestations du Comptoir de Payerne 2010*)

COMMANDE :

5. STAND :

- a. Surface souhaitée : _____ m²
- b. Nombre de faces ouvertes (*selon disponibilité*) : 1 - 2 - 3
- c. Longueur de la face principale souhaitée pour le stand : _____ m.
- d. PRIX :
stand avec 1 face ouverte : Frs 70.- par m²
stand avec 2 faces ouvertes : + 15 %
stand avec 3 faces ouvertes : + 30 %
prix pour restaurants, bars, buvettes, débits de boissons payantes, selon convention spécifique à établir avec le comité.
- e. Nous disposons de notre propre structure :
Hauteur : _____ m. Longueur : _____ m. Profondeur : _____ m.

6. PAROIS – panneaux en bois mélaminé blanc (*dimensions : largeur 100 cm – hauteur 250 cm – posés par nos soins*).

- a. Nombre : _____
- b. Prix : Frs 30.- par panneau - TOTAL : Frs _____

7. EQUIPEMENT – Eau, électricité, téléphonie

- a. Une alimentation électrique (220-240 V/10A) est prévue pour chaque stand au prix de Frs 6.- par m²
- b. L'alimentation en 380-400 V/16A peut être prévue sur demande moyennant un supplément forfaitaire de Frs 200.-. Si souhaité prière de cocher la case suivante
- c. Si vous désirez une amenée d'eau particulière, un forfait de Frs 300.- vous sera facturé, non compris les frais de raccordement. Merci de cocher la case suivante si vous avez besoin d'une alimentation en eau . Cette installation sera confirmée en fonction des disponibilités.
- d. Le raccordement à une ligne téléphonique ou Internet sera traité individuellement et selon les frais effectifs d'un installateur agréé. Merci de cocher la case suivante si vous avez besoin d'un raccordement de ce type.

8. Taxes fixes, et autres frais

- a. Une taxe fixe de Frs 60.- sera facturée à tout exposant pour la participation aux prix des concours du comptoir.
- b. Une annonce dans le journal officiel du comptoir est obligatoire, faute de quoi une participation contributive de Frs 300.- par exposant sera facturée.

9. Généralités

- a. Tous les prix mentionnés ci-dessus s'entendent TVA non comprise
- b. La décision définitive de l'emplacement et des dimensions du stand sont du ressort du comité.
- c. La facture provisoire vous parviendra à partir du mois de septembre 2010. Le paiement de celle-ci dans les délais mentionnés fera office de confirmation définitive de votre part. Faute de quoi le comité se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu.
- d. L'inscription au Comptoir de Payerne est dépendante du respect du règlement du Comptoir de Payerne que vous pouvez consulter sur le site Internet www.comptoir-payerne.ch, ainsi que de toute décision des responsables du comité du comptoir.
- e. Ce bulletin d'inscription peut être téléchargé sur le site Internet de la manifestation puis renvoyé par E-mail à info@comptoir-payerne.ch, ou rempli de manière lisible et retourné à COMPTOIR DE PAYERNE – Case postale 110 – 1530 Payerne

Lieu et date : _____

Signature : _____

